

Dix ans de parution de la revue *Cliopsy*

Louis-Marie Bossard

Comment rendre compte du contenu de vingt numéros d'une revue ? C'est la question que je me suis posée lorsque j'ai réalisé que la revue *Cliopsy* passait le cap de ses dix ans d'existence.

Introduction

Les termes mêmes de la question sont à interroger : que peut-on entendre par rendre compte du contenu d'une revue ? S'agit-il d'être exhaustif, de proposer une synthèse condensée ? Faut-il choisir des écrits qui seraient particulièrement marquants ou alors représentatifs de l'ensemble ? De manière plus globale, faut-il tenter – et est-ce souhaitable – d'approcher d'une restitution qui présente une certaine objectivité ? Faut-il s'efforcer de repérer ses propres ressentis afin de les tenir à distance ou, à l'inverse, de n'écrire qu'en fonction d'eux ? Bref, comment appréhender toutes ces pages mises en ligne durant ces dix années ?

J'ai choisi d'essayer de me mettre à la place d'un lecteur découvrant la revue et souhaitant en analyser le contenu à partir d'éléments mesurables. Or, j'ai à peine commencé à essayer de réfléchir à une manière de procéder selon cette perspective que déjà de nouvelles questions émergeaient. Par exemple, si l'on veut comptabiliser le total des pages, sachant que les pages blanches n'ont pas de contenu et qu'elles sont pourtant nécessaires à la mise en page de la revue, faut-il compter toutes les pages ou seulement celles noircies en excluant les pages blanches ?

Le clinicien que je suis n'est pas très surpris de constater que toute mesure n'est pas en soi objective et c'est l'occasion de me rendre compte, une fois de plus, que ce que je présenterai comme des éléments de réponse à la question initiale va dépendre à la fois de la précision de mes prises d'information et de mes choix.

Pourtant, ayant successivement occupé les places de secrétaire de rédaction puis de co-rédacteur en chef avec Jean-Luc Rinaudo et enfin de seul rédacteur en chef, je dois bien avoir une certaine connaissance du contenu que je cherche à approcher. Or, je ne sais pas ce que je sais. J'ai évidemment des impressions et des souvenirs, mais ce sont des éléments

un peu flous, assez impalpables et qui ne peuvent pas rendre compte des contenus de la revue pour le lecteur duquel j'ai imaginé prendre la place : ces souvenirs sont plutôt liés à l'histoire vécue durant plus de dix ans au sein du comité de rédaction de la revue et plus particulièrement liés aux moments qui préparent la confection d'un numéro et précèdent sa mise en ligne.

Dix ans, vingt numéros publiés, un total de 2782 pages numérotées, ce n'est pas rien ! Pour commencer, j'ai décidé d'identifier les éléments qui pouvaient se rapporter à chaque texte publié : rubrique, titre, mots-clés, renseignements concernant l'auteur (nom, sexe, nationalité, université de rattachement, etc.). Même si c'est très fastidieux, établir un tableau regroupant toutes les données que l'on peut attacher à un texte paraît simple et finalement assez facile. Ici, le tableau comporte 14 colonnes et 194 lignes. Cela fait environ 2500 cellules renseignées.

En plus de l'interrogation concernant le choix de ces critères, le travail s'est accompagné d'une foule de questions sans doute liées à ma position de clinicien. Tout cela vaut-il la peine d'être mesuré ? Est-ce ce qui est mesurable qui compte vraiment ? Au bout du compte, que puis-je découvrir que je n'ai pas envie de savoir ou, à l'inverse, que je souhaite trouver et comment cela peut-il m'amener à utiliser ou modifier mes critères de mesure ? Et surtout, ce que renferment toutes les cellules du tableau est-il le plus important ? Que dire, par exemple, de l'énergie et du temps passé pour confectionner ces vingt numéros, tant par les auteurs, les experts, les correcteurs ? Est-il seulement possible d'imaginer les mesurer ? Et puis, comment mesurer aussi l'apport, l'écho, les résonances des articles chez les lecteurs ?

On aura compris que ce que je pourrai dire du contenu de ces dix ans de parution de la revue *Cliopsy* ne sera que très partiel et forcément subjectif. Pour autant, il m'apparaît que ce travail peut être source de réflexions à venir, tant pour les lecteurs que pour les membres du comité de rédaction. C'est la raison pour laquelle je me suis attaché à présenter avec rigueur les données que j'ai retenues. Je reste en effet persuadé que si l'on veut rendre crédibles des hypothèses interprétatives, on ne peut pas s'accommoder de données dont les critères de choix dans leur recueil ne sont pas précis. Une fois mes choix explicités, les informations qui suivent sont essentiellement le résultat de comptages.

Typologie des textes publiés

Cette typologie établie avec l'aide d'Arnaud Dubois repose sur les titres des rubriques tels que l'on peut les trouver dans les sommaires de chaque numéro.

Éditoriaux

Chaque numéro s'ouvrant sur un éditorial, ceux-ci sont au nombre de 20. Parmi eux, 3 sont signés « Le Comité de rédaction », 1 est signé « La rédaction », 4 sont l'œuvre d'un membre du comité de rédaction seul, 2 sont signés par au moins deux membres du comité, 4 le sont par au moins un membre du comité accompagné du rédacteur en chef et 6 sont l'œuvre du rédacteur en chef seul.

En première approximation, cette répartition ne m'apparaît pas significative : seule la conjoncture présente au moment du bouclage de chaque numéro et de sa mise en ligne a présidé à ce choix.

Articles de recherche

La dénomination « Articles de recherche » apparaît dans le numéro 12. Cette rubrique était initialement intitulée « Recherches », puis « Recherche » (n° 7 et 9). Les articles la composant sont également regroupés sous l'appellation « Dossier » (n° 8 et 10) et « Du colloque Cliopsy 2013 » (n° 11). Il s'agit de textes inédits publiés après expertises par deux lecteurs qui ne savent pas qui sont les auteurs (résultat de l'anonymisation des propositions d'articles). Ils présentent des résultats de recherche dans le domaine de l'enseignement, de l'éducation ou de la formation, font référence à la psychanalyse et comportent l'analyse d'un matériel empirique. Leur taille ne dépasse qu'exceptionnellement 50 000 caractères (espaces comprises), la limite donnée dans les consignes aux auteurs étant de 45 000 signes.

129 textes sont à ranger dans cette rubrique, soit qu'ils apparaissent effectivement sous cette appellation, soit qu'ils soient publiés dans des dossiers. Ils sont présents dans chaque numéro, leur nombre variant de 4 à 9, le plus souvent ils sont au nombre de 6, avec une exception pour le numéro 6 de la revue (2011) publié à la suite d'un colloque qui s'est tenu en Angleterre : les textes sont écrits en anglais et ce numéro compte 15 textes. À chaque fois qu'un même texte a été publié en deux langues différentes – la langue originale et en français pour le texte traduit –, je l'ai compté comme s'il s'agissait de deux articles pour le(s) même(s) auteur(s) puisqu'il a été expertisé pour chaque langue. Présentant une forme très singulière, la bibliographie signée ARAPP dans le numéro 17, bien qu'étant parue dans la rubrique « Articles de recherche », n'a pas été retenue dans ce décompte.

La question « qu'est-ce qu'un article de recherche ? » souvent discutée au sein du comité de rédaction de la revue est toujours d'actualité. Le texte de la conférence de Claudio Neri dans le numéro 9 a un statut particulier de ce point de vue : deux textes sont publiés, le premier en italien, le second issu d'une lecture de la traduction française de son texte par l'auteur, lecture commentée, enregistrée et transcrite avant d'être en partie reprise pour la traduction de certains termes. On peut dire que s'il s'agit bien de deux textes de recherche, ce n'est pas au sens classique.

Jeunes chercheurs

Cette rubrique n'est présente que dans le premier numéro pour un seul texte (compté ci-après parmi les articles de recherches). Elle correspondait au souhait de marquer la présence d'auteurs ayant récemment soutenu leur thèse. Il nous est très vite apparu peu utile de maintenir cette distinction.

Entretiens

Dès le premier numéro, il s'est agi d'entretiens menés par un·e seul·e intervieweur·euse qui allait rencontrer une des personnes que nous considérons comme importantes dans notre courant et ce, afin de recueillir le témoignage de son cheminement. À partir de l'entretien avec Nicole Mosconi (n° 5), il est arrivé que les intervieweurs soient deux, voire trois. Tous les entretiens ont été enregistrés et transcrits, puis mis en forme par les intervieweurs, enfin relus et révisés par la personne interviewée avant leur mise en forme définitive. On note le cas particulier de l'entretien avec Jacques Natanson (n° 9) effectué en présence de Madeleine Natanson qui intervient à plusieurs reprises.

À partir de 2013, le vivier des interviewé·e·s a été élargi à des universitaires qui ne se réclament pas du champ des sciences de l'éducation : ils sont issus de disciplines voisines et leurs travaux portent sur des thématiques proches de l'éducation ou de la formation. De même, on note que deux interviewé·e·s ne sont pas universitaires. Tous ont été retenus dans la mesure où ils ont contribué de manière significative à l'évolution de notre réflexion.

Sont également récemment apparues de nouvelles formes d'entretiens : avec Janine Puget (n° 18), il s'agit d'un entretien public mené par trois intervieweurs. Le dernier (avec Eugène Enriquez, n° 20) est aussi un entretien public mené cette fois par deux chercheurs.

De manière générale, les notions abordées lors des entretiens nourrissent nos questions de recherche et sont susceptibles de nous aider dans nos propres travaux. 13 textes ont été publiés dans cette rubrique, 7 numéros ne comportent donc pas d'entretien.

Parcours de chercheur

Cette rubrique a été inaugurée en 2012 avec le texte de Hubert Vincent dans le numéro 8, suivi par celui de Christian Sarralié dans le numéro 9. La rubrique ne réapparaît que dans le numéro 20 avec le texte de Françoise Bréant.

Harmoniques

Il s'agit là d'une rubrique assez récente puisqu'elle n'apparaît qu'en 2016 dans le numéro 16. Elle est d'ailleurs présentée dans l'éditorial de ce numéro. Inaugurée avec le texte de Dominique Ottavi, on y trouve ensuite des textes de Hubert Vincent (n° 18) et de Gabriela Patiño-Lakatos (n° 19).

Ces trois textes étant à rapprocher de ceux des articles de recherche, ils seront comptabilisés avec eux dans la suite de cette étude.

Reprises

C'est la rubrique la plus récente puisque son apparition date de 2018. Présentée dans l'éditorial du numéro 19, elle ne comporte que des textes anciens déjà publiés. C'est le texte d'introduction d'Arnaud Dubois pour le texte de Hans Zulliger qui l'inaugure dans ce numéro 19. Elle donne ensuite à lire un texte d'Eugène Enriquez dans le numéro 20. Il est à noter qu'alors que cette rubrique n'existait pas encore, des textes anciens avaient déjà été publiés : il s'agit des deux textes de Jacky Beillerot publiés dans le numéro 12 qui, pour cette raison, seront comptabilisés dans cette rubrique.

Autres écrits

Dans la revue *Cliopsy*, cette rubrique regroupe les recensions d'ouvrages, les présentations de thèses et d'HDR, les appels à contributions et quelques textes divers. On la rencontre dans tous les numéros sauf dans le numéro 10.

La partie « Recensions » est absente 4 fois ; dans les 16 numéros où on la trouve, une fois sur deux, elle comporte la recension de 2 à 4 ouvrages. La longueur des textes se situe le plus souvent entre 8 000 et 15 000 signes (espaces comprises).

Sauf pour le numéro 16, la partie « Thèses et HDR » est toujours proposée par Catherine Yelnik ; la rubrique n'est absente que trois fois. Au total, sont présentés 50 résumés de thèses et 13 résumés de notes d'Habilitation à Diriger des Recherches.

On trouve cinq appels à contributions : deux pour des colloques internationaux d'actualité de la clinique d'orientation psychanalytique en sciences de l'éducation et trois autres pour des dossiers à venir qui seront publiés dans la revue.

Restent 9 textes divers (comptes rendus, témoignages, etc.) qui n'entrent dans aucune catégorie.

Résumés

Cette rubrique est toujours présente et se situe à la fin de chaque numéro ; elle ne concerne que les articles de recherche. Les résumés sont accompagnés de mots-clés dont le nombre varie de 3 à 8 avec une tendance marquée des auteurs à se limiter à 5. En plus des résumés en français et en anglais, on trouve quelques résumés en italien et en portugais.

Le total de ces courts textes (le plus souvent autour de 1000 signes) est de 120 ; il y a donc 9 articles de recherche qui ne sont pas accompagnés d'un résumé (dans les n^{os} 6, 9 et 11), principalement d'auteurs étrangers.

Récapitulatif

Compte non tenu des résumés, les ensembles qui rassemblent les textes les plus nombreux sont : les textes sous l'appellation « articles de recherches » (133 textes), les résumés de thèses et d'HDR (63), les recensions (29), les éditoriaux (20) et les entretiens (13). Viennent ensuite les textes divers (9), les reprises (4) et les parcours de chercheurs (3).

Les auteurs des textes

Pour l'analyse qui va suivre, les résumés de thèses et d'HDR n'ont pas été retenus. On peut cependant remarquer que cet ensemble ne mentionne que des auteurs qui inscrivent leurs travaux dans le champ de la clinique d'orientation psychanalytique en éducation et formation.

Les auteurs des éditoriaux appartiennent tous au comité de rédaction. Trois éditoriaux sont signés par « Le comité de rédaction » et un par « La rédaction ». Les 16 autres sont signés nominativement : 10 fois par une seule personne et 6 fois par plusieurs personnes, ce qui donne un total de 24 signatures qui sont le fait de 8 membres du comité de rédaction.

Parmi les 13 entretiens publiés, 7 ont été réalisés par une seule personne, 4 par deux intervieweurs et 2 par trois intervieweurs, ce qui donne un total de 21 signatures d'intervieweurs. Parmi les signataires, 4 ne sont pas membres du comité de rédaction, les 17 autres étant membres de ce comité au moment de la passation de l'entretien et de sa publication.

Les auteur·e·s des articles de recherche

Les 133 textes regroupés dans cet ensemble sont signés le plus souvent par une seule personne. Ainsi, 103 textes sont en nom propre tandis que 22 sont signés par deux personnes et 8 portent trois ou quatre signatures.

On rencontre 85 auteur·e·s différent·e·s pour les 103 articles de recherche écrits en nom propre. Parmi elles/eux, 16 auteur·e·s ont publié deux articles et une seule en a publié trois.

Les 30 articles collectifs font apparaître 70 signatures. Parmi celles-ci, on retrouve 20 signatures appartenant à 16 auteur·e·s ayant aussi publié en leur nom propre. On note aussi que 6 auteures totalisant 13 signatures ont participé à plusieurs écrits collectifs sans avoir de texte en nom propre.

Ces décomptes successifs permettent de constater que 128 auteur·e·s différent·e·s ont au moins signé une fois un des 133 textes.

On peut remarquer que le nom d'un membre du comité de rédaction apparaît parmi les signataires de 26 publications (sur 133) et, comme il n'y a qu'un écrit où ils sont 2 à signer, le nombre total de signatures des membres du comité de rédaction est de 27 (sur 173 signatures en tout). Si l'on affine ces décomptes, on constate que les membres du comité de rédaction ont 18 écrits en nom propre (sur 103) et apparaissent dans 9 écrits collectifs (sur 70)

Le sexe des auteur·e·s d'articles de recherche

Pour les 103 articles de recherche écrits en nom propre, les 85 auteur·e·s se répartissent ainsi : 45 femmes auteures de 56 articles et 40 hommes auteurs de 47 articles.

Concernant les 70 signatures des 30 articles collectifs, elles se répartissent entre 50 signatures féminines et 20 masculines. Les 20 signatures dues aux 16 auteur·e·s ayant aussi publié en nom propre sont 8 fois féminines et 12 fois masculines et les 37 signatures d'auteur·e·s ayant participé une seule fois à un écrit collectif sont 29 fois féminines et 8 fois masculines.

Ainsi, les 133 articles de recherche sont l'œuvre de 80 auteures femmes et 48 auteurs hommes.

On peut remarquer que la répartition femme – homme est proche de l'égalité pour les écrits en nom propres (45 – 40) tandis que l'écart est très net pour les auteur·e·s d'écrits collectifs n'ayant pas d'articles en nom propre (35 – 8). On constate également que plus d'une femme sur deux (41 sur 80) a participé à un écrit collectif et seulement à peine plus d'un homme sur trois (18 sur 48). Ainsi, sur les 30 articles de recherche signés à plusieurs, 17 le sont uniquement par des femmes, 5 uniquement par des hommes et 8 sont mixtes.

La nationalité des auteur·e·s d'articles de recherche

Si 81 des 128 auteur·e·s sont de nationalité française, on rencontre 47 auteur·e·s de 12 autres pays : Angleterre (9), Argentine (2), Brésil (15), Canada (1), Espagne (1), Italie (11), Luxembourg (2), Mexique (2), Norvège (1), Suisse (1), Turquie (1), Uruguay (1). Plus d'un·e auteur·e sur trois n'est donc pas de nationalité française.

On peut noter que les auteur·e·s étranger·e·s signent souvent à plusieurs puisque l'on en compte 33 dans ce cas (sur 47), ce qui les amène à représenter près des trois quarts des auteur·e·s des textes collectifs (33 sur 43).

Le statut des auteur·e·s d'articles de recherche

La parution des vingt premiers numéros de la revue s'étalant sur dix ans, le statut de quelques auteur·e·s s'est modifié. On rencontre ainsi un doctorant devenu maître de conférences, une docteure devenue maîtresse de conférences et deux maîtres de conférence (dont un HDR) devenus professeurs. Afin d'être rigoureux, c'est le statut de l'auteur·e au moment de la parution de son article qui a été retenu, ce qui a pour effet de porter le nombre total de références statutaires à 132.

Le statut des 128 auteur·e·s d'articles de recherche n'est pas toujours connu. C'est ainsi le cas pour 9 d'entre elles/eux qui signent 4 articles en nom propre et 2 articles collectifs, soit 9 signatures. On rencontre aussi 9 auteur·e·s qui ne sont pas universitaires et qui signent 11 fois pour 10 articles en nom propre et 1 article collectif. Ce qui nous permet de constater que la très grande majorité des auteur·e·s des articles de recherche (110

sur 128) a une relation directe avec l'université et qu'ils signent 153 fois sur le total des 173 signatures répertoriées.

On rencontre ainsi 20 doctorant·e·s qui signent 22 fois. Dans ce groupe, 9 auteur·e·s présentent un article en nom propre et 8 signent un article collectif en premier nom.

On trouve ensuite 30 docteur·e·s signant 36 fois, 23 articles étant signés en nom propre et 6 articles collectifs en premier nom.

Avec 46 articles en tout, les 34 maîtres·ses de conférences (dont 7 HDR) signent 35 articles en nom propre et 3 articles collectifs en premier nom.

Quant aux 30 professeur·e·s d'université présents 49 fois, ils signent 24 articles en nom propre et 10 articles collectifs en premier nom.

Ces différents comptages font apparaître le fait que c'est aux deux extrémités du parcours universitaire que l'on rencontre le plus d'articles collectifs signés en premier nom : ils représentent près du tiers des productions des doctorant·e·s et le cinquième de celles des professeur·e·s d'université tandis que cette proportion est d'un sixième pour les docteur·e·s et qu'elle tombe à moins d'un dixième pour les maîtres·ses de conférences. À l'inverse, ce sont les docteur·e·s (deux tiers des signatures) et les maîtres·ses de conférences (trois quarts des signatures) qui proportionnellement présentent le plus d'articles écrits en nom propre, cette proportion s'établissant à un sur deux pour les professeur·e·s d'université et à quatre sur dix pour les doctorant·e·s.

Les disciplines des auteur·e·s d'articles de recherche

Pour comptabiliser les différentes appartenances disciplinaires de manière certaine, les auteur·e·s pour lequel·le·s cette appartenance était sujette à interprétation n'ont pas été retenus. C'est en particulier le cas des auteur·e·s du numéro 6 (entièrement en anglais), les dénominations liées aux systèmes non francophones étant souvent difficilement compatibles avec celles de l'université française. Quant aux auteur·e·s n'étant pas universitaires, leurs productions n'ont pas été prises en compte ; 16 auteur·e·s d'au moins un article en nom propre ont ainsi été exclu·e·s de cette recension de même que 11 auteur·e·s d'au moins un article collectif.

Pour les 69 auteur·e·s ayant au moins un article en nom propre et pour lesquels il est possible d'indiquer sans erreur la discipline d'appartenance, la discipline la plus représentée est celle des sciences de l'éducation avec 47 auteur·e·s ; la psychologie vient ensuite avec 17 auteur·e·s. Les autres disciplines représentées sont : l'anthropologie (1), la didactique (2), les sciences du langage (1) et les sciences et techniques des activités physiques et sportives (1).

Pour les 32 auteur·e·s d'écrits collectifs qui n'ont pas écrit en nom propre et pour lesquels il est également possible d'indiquer sans erreur la discipline d'appartenance, la discipline la plus représentée est, là aussi, les sciences de l'éducation avec 19 auteur·e·s, la psychologie comptant 13 auteur·e·s.

Ainsi, sur les 128 auteur·e·s d'articles de recherche, 27 ne peuvent être identifiés dans une discipline sans risque d'erreur, 66 se réclament des sciences de l'éducation, 30 de la psychologie et 5 d'autres disciplines.

Les universités des auteur·e·s d'articles de recherche

En plus des auteur·e·s qui ne sont pas universitaires, la mention de leur université de rattachement n'est pas précisée pour 9 auteur·e·s. Les 110 autres sont rattaché·e·s à 45 universités différentes, 26 en France et 19 hors de France.

Parmi les universités françaises, celles qui fournissent les plus gros contingents d'auteur·e·s sont les parisiennes : Paris Nanterre (20), Paris 8 St Denis (14) et Paris Descartes (9). L'ensemble du territoire français est ensuite assez bien représenté.

La plupart des 19 universités étrangères sont implantées de manière sensiblement égale en Europe et en Amérique du sud.

Les auteur·e·s des recensions

La principale raison d'être de la revue étant la publication d'articles de recherche, les recensions sont évidemment de moindre importance. Cependant, leur total (29) étant loin d'être négligeable, leur ensemble donne aussi une idée du contenu de la revue. De fait, tant les ouvrages présentés que les textes qui les présentent sont l'œuvre d'auteur·e·s qui s'inscrivent dans le champ de la revue.

Les 29 recensions sont presque toujours signées par une seule personne : seules deux sont écrites collectivement et chaque fois par les deux mêmes personnes.

À l'exception d'un auteur qui en signe quatre et d'une auteure qui en signe trois, les 20 autres auteur·e·s ne signent qu'une recension.

Les 24 auteur·e·s de recensions se répartissent également entre 12 femmes et 12 hommes. Tou·te·s les auteur·e·s sont de nationalité française, même si deux ouvrages présentés sont en anglais.

Les statuts des auteur·e·s sont aussi variés que pour les articles de recherche, mais dans des proportions parfois différentes. Ainsi, 6 auteures sont doctorantes, soit un quart des auteur·e·s de recensions, alors que l'ensemble de cette catégorie représentait moins d'un sixième des auteur·e·s d'articles de recherche. La situation des professeur·e·s d'université étant identique (à peine plus d'un cinquième du total dans les deux cas), ce sont les apports des docteurs (4 recensions) et des maîtres·ses de conférence (7 recensions) qui sont en proportion moins importante que pour les articles de recherche. Notons que les statuts de tous les auteur·e·s sont connus et que deux auteures ne sont pas universitaires.

Concernant les universités d'appartenance des auteur·e·s, on retrouve les principales contributrices (Paris Nanterre, Paris 8 St Denis et Paris Descartes) avec chacune 5 auteur·e·s tandis que la province fournit 7

auteur·e·s sans ajouter de nouvelle université. La discipline sciences de l'éducation est de très loin la plus présente avec 17 auteur·e·s.

On peut encore remarquer que seulement 5 auteur·e·s sont membres du comité de rédaction, mais qu'elles/ils signent 11 recensions.

Pour conclure

Il s'agit moins de conclure que de s'arrêter de compter, même s'il est évidemment possible de poursuivre ces décomptes. En effet, en dehors du fait que le lecteur pourrait commencer à se lasser – si ce n'est pas déjà le cas –, il est nécessaire de se reposer périodiquement la question : ce qui peut être mesuré vaut-il la peine d'être mesuré et est-ce ce qui est mesurable qui compte vraiment ?

Je disais au début de ces lignes que de tels décomptes pourraient éventuellement être source de réflexions. Certains des textes des membres du comité de rédaction publiés dans ce numéro en portent peut-être un peu la marque.

Pour ma part, ce travail m'aura permis de constater que, durant ses dix premières années d'existence, la revue *Cliopsy* a effectivement suivi la direction annoncée dans son premier éditorial : elle « offre aux chercheurs confirmés comme aux jeunes chercheurs un espace de valorisation de leurs travaux » et, si elle publie des travaux d'enseignants et de chercheurs se réclamant principalement des sciences de l'éducation, elle donne aussi une place aux chercheurs de disciplines voisines.

Ce travail me permet également de souligner que la revue *Cliopsy* n'est pas une revue attachée à un laboratoire : non seulement les nombreux auteurs étrangers (plus du tiers) lui confèrent une dimension réellement internationale, mais la variété des appartenances universitaires de l'ensemble des auteurs montre qu'il s'agit plutôt du support d'un véritable réseau. En tant que rédacteur en chef, j'ai en même temps pu relever l'importance toute relative des contributions des membres du comité de rédaction à l'ensemble des articles de recherche : seulement 27 signatures sur 173 (18 écrits en nom propre sur 103 et dans 9 écrits collectifs sur 70).

Ce travail m'aura enfin amené à imaginer de nouvelles pistes de recherches plus pointues et davantage en lien avec la démarche clinique d'orientation psychanalytique. Par exemple, il serait possible de mener une étude des bibliographies des articles de recherches ; ce qui permettrait, entre autres, d'apporter des éléments de réponse à des questions comme : quels sont les auteurs s'inscrivant dans le courant de la clinique d'orientation psychanalytique en éducation et formation qui sont le plus souvent convoqués pour soutenir les travaux de recherche présentés ? Quels sont les textes des sciences de l'éducation et de la formation auxquels il est fait appel ? Quels sont les psychanalystes régulièrement cités ? De manière plus

générale, que peut-on en inférer quant au lien entre éducation et psychanalyse ?

On le voit, les pistes de recherches ne manquent pas. Aussi, j'encourage vivement les personnes intéressées à se mettre à leur tour au travail.

Louis-Marie Bossard

Savoir, rapport au savoir et processus de transmission
CREF, université Paris Nanterre

Pour citer ce texte :

Bossard, L.-M. (2019). Dix ans de parution de la revue *Cliopsy*. *Cliopsy*, 21, 11-21.